

**Avis
rectificatif
concernant
l'appel
d'offres
ouvert
n°43/2008**

Avis rectificatif concernant l'appel d'offres ouvert n°43/2008 relatif à l'acquisition, la mise en service et le service après vente du :

- **Lot 1 : matériel informatique ;**
- **Lot 2 : matériel de bureau.**

Il est porté à la connaissance du grand public que le délai de garantie est de trois ans au lieu de cinq ans pour :

- **Lot 1: Article 2 : Disque dur externe de marque reconnue**
- **Lot 2: Article 1 : photocopieur moyen tirage.**



Des compétences pour l'emploi,
des emplois pour les compétences.